

## **La MRC de L'Assomption proactive sur la protection de la biodiversité et le rétablissement de la connectivité écologique**

**L'Assomption, le 19 novembre 2024** – Le 31 octobre dernier, la MRC de L'Assomption a reçu la confirmation officielle du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de l'approbation de son plan régional sur les milieux naturels (Plan).

Ce Plan confirme l'engagement du conseil de la MRC de L'Assomption de poursuivre ses efforts en matière de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de son territoire. Pour Monsieur Sébastien Nadeau, préfet de la MRC et maire de la Ville de L'Assomption : « l'état des milieux naturels de notre territoire évoque la nécessité de maintenir la biodiversité, la connectivité des milieux, l'intégrité écologique et la protection des services écologiques rendus par l'ensemble de ces derniers, et ce, notamment dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques. »

Grâce à son schéma d'aménagement et de développement, la MRC veille à la protection de l'ensemble de ses milieux humides et la presque totalité de son couvert forestier. Pour le directeur général de la MRC, Monsieur Joffrey Bouchard : « ce plan constitue l'aboutissement d'une démarche réfléchie, concertée et ancrée sur les particularités de notre territoire. »

La MRC invite la population à consulter son plan régional sur les milieux naturels et à prendre connaissance de son plan d'action ([pour consulter le PRMN](#)). Des initiatives sont déjà entamées et d'autres s'ajouteront en tout début d'année 2025.

-30-

**Source :**

Martin Lapointe, Urb.  
MRC de L'Assomption  
Directeur du service de l'aménagement du territoire  
450 589-2288 poste 2105